

**Programme du Colloque des 12 et 13 décembre 2013 :**  
**La mise en œuvre du Deuxième Protocole de 1999 à la Convention de La Haye de 1954**  
**pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé**

Jeudi 12 décembre		
9h30	Accueil	
10h	Mot de bienvenue	Damien Vandermeersch, Président de la Commission interministérielle belge de Droit humanitaire
10h10	Mot de bienvenue	Marie-Paule Roudil, Chef du Bureau de Liaison de l'UNESCO à Bruxelles, Représentante de l'UNESCO auprès de l'Union européenne et de ses Institutions subsidiaires
10h20	Mot de bienvenue	Dirk Achten, Président du Comité de Direction du Service public fédéral Affaires étrangères, Belgique
10h30	Histoire et défis du Deuxième Protocole et de son Comité	Benjamin Goes, Président du Comité intergouvernemental pour la Protection des biens culturels en cas de conflit armé
11h	Pause-café	
<b>Thème 1 : Mesures de préservation, de sauvegarde et de protection/respect des Biens Culturels en temps de paix et en temps de guerre</b>		
Présidente de séance		Sue Cole, Vice-Présidente d'ICORP
11h20	La Convention de 1954 et le Deuxième Protocole : quelle complémentarité ?	Jan Hladik, Chef de la section des traités pour la protection du patrimoine culturel, UNESCO
11h40	L'expérience belge de la mise en œuvre du Deuxième Protocole	Arlette Verkruysse, Directeur général, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, Belgique
12h	Les Synergies entre la Convention de 1972 et le Deuxième Protocole	Marie-Paule Roudil, Chef du Bureau de Liaison de l'UNESCO à Bruxelles, Représentante de l'UNESCO auprès de l'Union européenne et de ses Institutions subsidiaires
12h20	Discussion	

13h	Lunch	
14h20	La sauvegarde des biens culturels en temps de paix : l'exemple Suisse	Rino Büchel, Chef Protection des Biens culturels, Suisse
14h40	La sauvegarde des biens culturels en temps de paix : l'exemple d'El Salvador	S.E. Lorena Sol de Pool, Ambassadrice, Déléguée permanente d'El Salvador auprès de l'UNESCO
15h	Le respect des biens culturels par les forces armées	Lieutenant-Colonel Christian De Cock , Ministère de la Défense, Belgique – 15' Capitaine Jean-Michel Baillat, OTAN – 15'
15h30	Pause-Café	
15h50	Comment mieux protéger les biens culturels sur le champ de bataille	Joris Kila, Président du Groupe de travail international sur les ressources culturelles militaires (IMCuRWG)
16h10	Le Chapitre 4 du Deuxième Protocole : un pas supplémentaire dans la lutte contre l'impunité	Antoine Bouvier, Conseiller juridique au CICR
16h30	Le Rôle du Bouclier bleu, aux niveaux national et international	Myriam Serck-Dewaide, Comité national belge du Bouclier bleu -15'
		France Desmarais, Représentante du Comité international du Bouclier bleu – 15'
		Karl von Habsburg, Président de l'Association des Comités nationaux du Bouclier bleu – 15'
17h15	Discussion	
18h	Fin de la première session	

**19h30 : Réception et visite des ateliers de restauration, des laboratoires  
et du Centre de Documentation de l'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA),  
offerte par la Chancellerie du Premier Ministre et l'IRPA**

**Vendredi 13 décembre**

Président de séance		Karl von Habsburg, Président de l'Association des Comités nationaux du Bouclier bleu
<b>Thème 2 : la Protection renforcée mise en place par le Deuxième Protocole</b>		
9h30	Les critères d'octroi de la protection renforcée : résultats de l'étude relative aux biens immobiliers	Gaia Jungeblodt, Directrice d'ICOMOS
9h50	Un exemple d'octroi de la protection renforcée : le site de Kernavé	Mindaugas Žolynas, Chef du Département des Sites protégés et du Patrimoine culturel du Ministère de la Culture, Lituanie
10h10	Discussion	
10h30	Pause-café	
<b>Thème 3 : Quelques perspectives futures pour le Deuxième protocole</b>		
10h50	ICORP et le Comité pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé : quelle complémentarité dans la mise en œuvre du Deuxième Protocole ?	Sue Cole, Vice-Présidente d'ICORP
11h10	Le Deuxième protocole à l'épreuve de l'urgence : l'expérience du Mali	Moulaye Coulibaly, Directeur national adjoint du Patrimoine culturel, Mali
11h40	Le Printemps arabe et la protection des biens culturels : quelles leçons pour l'avenir ?	S.E. Mr Mohamed Sameh AMR, Ambassadeur, Délégué permanent de l'Égypte auprès de l'UNESCO
12h10	Discussion	
12h40	Conclusions	S.E. Yves Haesendonck, Ambassadeur, Représentant permanent de la Belgique auprès de l'UNESCO
13h	Fin du Colloque	